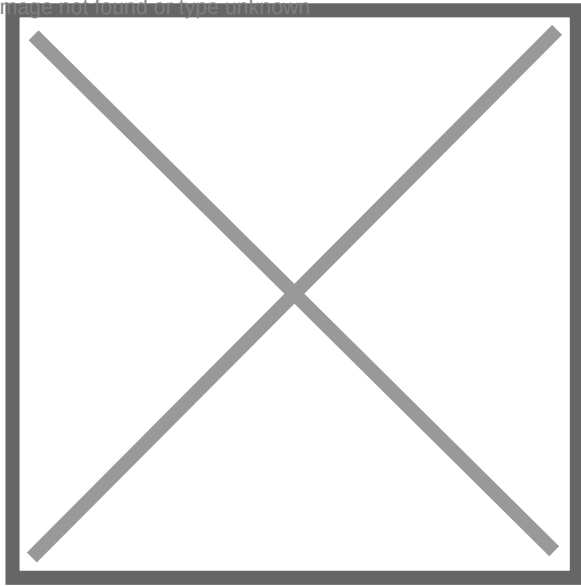


Image not found or type unknown



Moisissures dans l'appartement qu'on a loué

Par **hivernalmarion**, le **09/02/2014** à **19:43**

Bonsoir
Nous sommes propriétaire d'un appartement dans une grande maison de 4 apparts
Au bout de 6 ans, on a décidé de le louer
Mais depuis qu'ils y sont, y'a des moisissures sur les murs, que nous en 6 ans y'a jamais rien eu (j'aerai tout les jours, etc)
je pense qu'il faut faire une expertise pour indiquer si les problèmes sont dues à un problème de murs donc responsabilité du proprio ou un problème de manque d'aération donc responsabilité du locataire, en sachant qu'ils aèrent jamais et font sécher leurs linges sans ouvrir, et de plus, mon ami a posé des ouvertures d'aération dans la pièce d'eau ainsi que dans le salon ainsi qu'un appareil d'humidificateur (valeur 500 euros), mais rien n'y fait.....Donc tout conseil de votre part, me serait très utile merci

Par **moisse**, le **10/02/2014** à **10:34**

Bonjour,
Je suppose que si vous exposez la situation, c'est parce que vous êtes saisie d'une réclamation de la part du locataire.
Dans ces conditions vous déclarez un sinistre à votre assureur PNO (en espérant que vous en avez un), votre assureur dépêchera un expert.
En théorie c'est votre locataire qui devrait ouvrir un dossier sinistre auprès de son assureur MRH.

Par **hivernalmarion**, le **10/02/2014** à **20:19**

Bonsoir,
merci pour votre réponse
nous les locataires se plaignent et nous avons téléphoné, on doit les revoir mercredi pour voir l'état de notre appart, il le dit salubre et là franchement j'ai les boules, car au moment de la signature du bail ainsi que l'état des lieux tout était ok,

y'avait aucunes moisissures et encore moins des débuts d oreoles, et la salle de bains nous l
avons refait a neuf (casser les placos pour poser des briques etc...)rnDonc je vais voir notre
assureur, car ils disent qu'on a loué un appart pourrit(le terme à eux)et là je suis plus d
accord, on est honnête et là je me sens totalement dépasser par tout ça, merci encore pr votre
reponsernJe vais faire les démarches